

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** **DU VENDREDI 24 JUILLET 2020 A 15 H 45**

**PRESENTS** : Sylvie BLANC, Angélique EULOGE, Marie-Magdeleine ESCUYER, Geneviève FONTIN, Patricia GALANTINI, Cécile MARTINEAU, Gérard MICHEL, Annie SOUCIEUX, Michel LAUFERON.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Angélique EULOGE

La Séance est ouverte à 15 h 45 sous la Présidence de Madame Angélique EULOGE.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 JUIN 2020**

Madame Angélique EULOGE demande l'approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2020. Le Conseil d'Administration l'approuve à l'unanimité.

### **DETERMINATION DES ANIMATIONS ORGANISEES PAR LE CCAS**

Il est suggéré d'organiser une sortie et de proposer aux communes d'Aubignosc, d'Entrepierres et de Sourribes de participer à celle-ci. Le Conseil d'Administration expose les nouvelles mesures prises par le gouvernement concernant la lutte contre la COVID-19 mises en place jusqu'au 31 octobre 2020. Il est décidé à l'unanimité que l'organisation de la sortie soit reportée à 2021.

Les animations de fin d'année seront traitées dans une réunion ultérieure en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

### **DETERMINATION D'UNE LIMITE D'AGE DES PERSONNES INVITES AUX ANIMATIONS**

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité l'âge des personnes invitées à participer aux sorties et autres manifestations organisées par le CCAS de Salignac à 65 ans.

### **DETERMINATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DEMANDEE AUX PARTICIPANTS CONCERNANT LES ANIMATIONS**

Les participations financières demandées pour les animations et sorties seront évaluées en fonction des animations proposées par le CCAS. Le Conseil d'Administration décide de reporter la détermination de la participation financière concernant les animations lorsque celles-ci auront été définies.

### **COLIS DE FIN D'ANNEE**

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour l'attribution des colis de fin d'année aux personnes âgées de la commune.

Afin de déterminer le prix et le contenant, Mr Gérard MICHEL, Mme Marie Magdeleine ESCUYER et Mme Cécile MARTINEAU se sont portés volontaires pour se renseigner auprès de commerçants concernant la composition du colis. Ils informeront l'ensemble du Conseil d'Administration lors de la prochaine réunion qui est fixée au 25 septembre à 15 h 00.

### **DETERMINATION DE LA LIMITE D'AGE D'ATTRIBUTION DES COLIS**

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité l'âge des personnes pour l'attribution des colis à 75 ans et plus. Le nombre de bénéficiaires sur la Commune au moment de la réunion est de 36. Une liste

des personnes ayant atteint l'âge d'attribution du colis sera mise à jour, chaque année, avant la date de confection des colis, distribués en fin d'année.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame Cécile MARTINEAU et Madame Geneviève FONTIN nous font part de leur projet : fabriquer et offrir des kits naissance pour les nouveaux nés de Salignac (environ 15/an). Proposition de composition du kit : un bavoir, carré éponge nettoyant, protège pour matelas à langer. Lors de la fabrication des masques, le CCAS a participé à l'achat de matériel dont du tissu éponge bambou bio qu'il reste à utiliser. Il est proposé de demander au Club des Aînés de participer à ce projet par la fabrication d'objet allant avec le kit naissance.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 17 h 20.